

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23098061

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

18 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0459 370 521**

Nom

(en entier) : **2 CALL BAT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **AVENUE DE SPIROU 32 À 6220 FLEURUS**

Objet de l'acte :

L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 29 juin 2023.

1.DÉCHARGE DE L'ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale accepte la démission et donne décharge pleine et entière à Monsieur David CALIOTA NN 750918 03593 de sa qualité d'administrateur de la société depuis le 11 août 2021.

Cette décision est prise à l'unanimité

2.MANDAT SPÉCIAL EN VUE DU DÉPÔT

Attendu que l'assemblée générale donne à l'unanimité un mandat spécial à Me DEMOL DAVID dont le cabinet est sis grand place 11 à 7090 Braine-le-Comte en vue de déposer au greffe du Tribunal compétent la décision de la présente assemblée générale.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).